

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de MONNEVILLE**

Nombre de membres
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

SEANCE du 07 décembre 2020

Date de convocation : 02 décembre 2020
Date d'affichage : 02 décembre 2020

L'an deux mil vingt et le sept décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur William Blanchet, Maire.

Présents : William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud, Franck Véron, Grégoire Manoukian, Cindy Dubost, Didier Kaag, Sandrine Zablou, Laurence Nourtier, Bertrand Dechaumont, Stéphanie Blanchet, Michel Hee, Corinne Vanhems, Patricia Le Goff,

Absente : Catherine Maquignon (excusée, pouvoir Cindy Dubost)

Secrétaire : Corinne Vanhems

APPROBATION DE L'EXTRAIT DE REGISTRE DU 03 NOVEMBRE 2020 : del 62/2020

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité l'extrait de registre et les membres présents signent le registre.

DEFIBRILLATEUR : del 63/2020

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité l'achat d'un défibrillateur modèle **BENEHEART C1 MINDRAY** de chez **FRANCE DAE** ainsi que les accessoires et autorise Le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

FACTURATION DU TRAVAIL EFFECTUE PAR LA MAIRIE A LA MAISON DE RETRAITE : del 64/2020

Le Maire expose,

L'ancienne maison de retraite sise 09 rue d'Auneuil n'entretient plus ses espaces verts qui débordent sur le domaine public, ce qui s'avère dangereux pour les piétons.

Après plusieurs relances, restées sans réponse,

Le Conseil Municipal **DECIDE** de facturer le temps de travail effectué par notre agent Communal ou toutes d'entreprises d'espaces verts à la maison de retraite.

INDEMNITE DE MONSIEUR WILLIAM BLANCHET : del 65/2020

Le Conseil Municipal **DECIDE** d'augmenter les indemnités du Maire au taux de **38.75%** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, conformément au barème fixé par les articles l2123 23, l2123 24.

SAUVEGARDE EXTERNALISEE : del 66/2020

Le Conseil Municipal **ACCEPTTE** de renouveler pour 4 ans le contrat de sauvegarde externalisée avec l'ADICO.

VENTE DES TABLES D'ECOLE : 67/2020

Le Conseil Municipal **DECIDE** de vendre les tables d'école,

- Pour un prix de 30 euros unitaire.
- Une seule table sera vendue par foyer.
- Pour les personnes intéressées un tirage au sort sera organisé.

22 heures 20 minutes. La séance est levée, et ont signé au registre les membres présents. /